



Référence : ICC-ASP/23/SP/58

Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties présente ses compliments aux États Parties et, au nom de la Présidente de l'Assemblée, a l'honneur de se référer à sa note verbale ICC-ASP/23/SP/07, datée du 28 mars 2024, ainsi qu'aux résolutions de l'Assemblée des États Parties relatives au Statut de Rome sur l'établissement du Comité du budget et des finances, sur la procédure de nomination et d'élection des membres du Comité du budget et des finances, et sur l'élection des membres du Comité du budget et des finances de la Cour pénale internationale (ICC-ASP/22/Res.8). Le Secrétariat fait également référence à ses notes verbales ICC-ASP/23/SP/55 et ICC-ASP/23/SP/57, datée du 26 août 2024 et du 9 septembre 2024, respectivement, concernant des prolongations de la période de nomination pour l'élection de cinq membres du Comité. En vertu du paragraphe 4 de la résolution ICC-ASP/1/Res.5, le Secrétariat souhaite informer les États Parties qu'au 22 septembre 2024, l'état des candidatures pour l'élection était le suivant :

Groupe régional	Nombre de sièges vacants	Nom du candidat	Nationalité
États d'Afrique	2	Mme. Glory Geofrey Sindilo	République-Unie de Tanzanie
		M. Mustapha Samateh	La Gambie
États d'Asie et du Pacifique	1	M. Jae Woo Kim	République de Corée
États d'Europe orientale	1	-	-
Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes	1	-	-
États d'Europe occidentale et autres États	0	-	-

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, le nombre de candidats reste inférieur au nombre de sièges pour les États d'Europe orientale et le Groupe des États d'Amérique latine et Caraïbes. Conformément au paragraphe 4 de la résolution ICC-ASP/1/Res.5, la période de nomination des membres du Comité a été prolongée pour la dernière fois jusqu'au **dimanche 6 Octobre 2024 (heure d'Europe centrale)**.

Les candidatures doivent être communiquées par la voie diplomatique au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties, Cour pénale internationale, Oude Waalsdorperweg 10, 2597 AK La Haye, Pays-Bas (ou par courriel à [asp@icc-cpi.int](mailto:asp@icc-cpi.int)). Si possible, le Secrétariat apprécierait de recevoir une version Word de la candidature et des documents qui l'accompagnent.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site web de la Cour ([www.icc-cpi.int](http://www.icc-cpi.int)), sous la rubrique « Assemblée des États Parties ».

La Haye, le 23 septembre 2024